



Comité Social d'Administration

23 juin 2023

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Le CSAL d'aujourd'hui porte principalement sur les élections des représentants du personnel au conseil médical.

Les élus FO-DGFIP 83 ne peuvent siéger lors de cette instance sans dénoncer l'absence totale de dialogue social quant à la déclinaison du décret du 11 mars 2022 portant réforme des instances médicales, et cela à tous les niveaux.

Sans aucune consultation ni concertation, sans préparation, dans la plus complète urgence, avec ordre et contre ordre, ce texte ne prend aucun compte de la représentativité issue des élections professionnelles de décembre 2022.

Les modalités de désignation que la DG veut imposer nient le dialogue social, la représentativité et tout principe démocratique !

Mais l'urgence est ailleurs !

Car après plusieurs mois de promesses, la montagne a accouché d'une souris : le point d'indice sera revalorisé au 1^{er} juillet de 1,5 %... C'est très largement insuffisant pour répondre à l'urgence, face à l'inflation et à la crise d'attractivité de la Fonction Publique !!!

Et même si le Ministre a également annoncé d'autres mesurètes¹, nous sommes très loin du compte d'une reconnaissance réelle du travail des agents publics et bien en deçà de l'augmentation de 2022...

À la suite de cette annonce unilatérale du gouvernement, FO Fonction publique continue de revendiquer l'ouverture immédiate de véritables négociations salariales !

Au-delà de la reconnaissance concrète de leur engagement par la revalorisation des rémunérations, la valeur du point d'indice bien sûr mais aussi l'**amélioration de l'indemnitaire** promise depuis presque 2 ans par le DG et sans cesse repoussée, les agents et FO revendiquent de réelles perspectives de carrières, notamment grâce à un plan de qualification ambitieux.

Si le Ministre Attal souhaite en avoir pour ses impôts, les agents des Finances publiques souhaitent, eux, en avoir pour leur boulot !!

Car la campagne du Ministre Attal, très populiste, invite les contribuables à répondre à un questionnaire sur la manière de dépenser le produit de leur impôt par grands postes budgétaires.

Outre que cela en dit long sur la conception du ministre de nos missions, le principe même de l'impôt consiste pourtant à ne pas avoir droit, en échange de son versement obligatoire, à une contrepartie.

¹ Attribution de 5 points supplémentaires pour tous les agents à compter du 01/01/24, des mesures spécifiques pour les bas salaires (jusqu'à 9 points supplémentaires à compter du 01/07/23), une prime de pouvoir d'achat de 300 à 800 € pour les agents dont la rémunération est inférieure à 3250 € brut primes comprises, versée à l'automne, et, par ailleurs, une hausse du remboursement du forfait transport de 50 à 75 %, une augmentation de 10 % des frais de missions, la reconduction de la GIPA (garantie individuelle de pouvoir d'achat).

Mais qu'importe, le gouvernement, jouant aux apprentis sorciers, ne recule devant aucun excès démagogique. Il prend ainsi le risque d'introduire l'idée que chacun pourrait choisir ce qu'il finance avec ses impôts, que ceux qui paient beaucoup pourraient espérer recevoir davantage de la collectivité, bref que l'intérêt général serait donc subitement devenu la somme des intérêts particuliers. Celui qui n'a pas d'enfant pourrait refuser de financer l'école, celui qui n'a pas de voiture les routes, celui qui n'est jamais malade l'hôpital, celui qui habite en ville les zones rurales et inversement, etc.

Comment peut-on raisonnablement imaginer restaurer la cohésion sociale et le consentement à l'impôt **en transformant les citoyens en consommateurs**, selon une conception bien étrange de la fiscalité et du pacte républicain ?

Comment peut-on imaginer y arriver au moyen d'un questionnaire commençant par « Pensez-vous que vous payez trop d'impôts ? »

La démarche consumériste du gouvernement est à l'opposée du débat public, demandé par **Force Ouvrière**, sur la nécessité de réformer la fiscalité afin de la rendre plus juste et plus progressive et en améliorer le consentement.

Autre sujet que nous souhaitons aborder dans cette liminaire : certains de nos collègues, sur l'ensemble du territoire, ont reçu un courrier les informant de régularisations suite à **indu de rémunérations** dans le cadre d'un contrôle interne. Les retenues sur salaires pour cause de grève sont justifiées, et les agents grévistes ne refusent pas d'être prélevés pour ces jours qu'ils assument ! Cependant la formulation accusatrice ne peut que heurter.

Nous rappelons que ces agents, grévistes et s'étant déclarés comme tel, ayant émargé, ne sont aucunement responsables des manquements de fonctionnement de certains services de la DGFIP empêchant un décompte au fil de l'eau des jours de grèves. Et appliquer la quotité saisissable dans ce cas précis, dans la période actuelle, en lieu et place d'un étalement légitime, relève de la pure provocation.

Mais il semblerait que cela soit la norme en ce moment (déclarations sur GMBI, Suppressions d'emploi...)

N'oubliez pas que la DGFIP ne tient que grâce à la conscience professionnelle des équipes et à leur implication quotidienne mais les personnels s'épuisent, la démotivation et la résignation sont de plus en plus présentes dans les esprits ! Il est toujours imposé plus aux agents. On leur demande l'exemplarité mais l'Administration leur renvoie mépris et dédain.

La seule véritable richesse de la DGFIP est l'attachement au service public, l'investissement et l'engagement permanents des personnels, leur conscience professionnelle, bien au-delà de leurs obligations, parfois au-delà du raisonnable et de leur santé.

C'est uniquement grâce à eux que la maison tient !

Et les résultats de l'observatoire interne, alarmants au point de nécessiter une intervention du Directeur Général sur Ulysse, ne font que confirmer ce que nous vous faisons remonter, jour après jour.

Tant que la reconnaissance concrète de l'engagement de nos collègues ne sera pas traduite en revalorisation des rémunérations et en plan de qualification ambitieux, tant que le niveau de charge de travail ne redeviendra pas soutenable, tant que l'amélioration des conditions de travail ne sera pas effective et qu'elles resteront aussi dégradées, tant que des emplois seront supprimés, **FO-DGFIP** sera là pour vous rappeler vos responsabilités et exiger des moyens pour le Service Public républicain et ceux qui le font vivre au quotidien au plus près des usagers et des citoyens.